

LA SUIE DE L'ERABLE : UN BON INDICATEUR D'ETE CHAUD

Gilbert Douzon, DSF Nord-Ouest

Les observations des correspondants-observateurs sur des cas de la maladie de la suie ont logiquement augmenté depuis l'été caniculaire de 2003 : en effet, les périodes de fortes épidémies du champignon *Cryptostroma corticale*, responsable de la maladie, ont été fréquemment précédées par des étés particulièrement chauds. Ce fut le cas lors des années 1948 à 1951, en 1976, de 1989 à 1991 et maintenant, de 2003 à 2006. En outre, le décalage de quelques années entre l'événement climatique et les manifestations de la maladie s'explique par un décalage important dans le temps entre l'infection et l'expression de cette dernière.



Photo : Gilbert Douzon, DSF

Nécroses dues à *Cryptostroma corticale*

Ainsi, l'analyse de la base technique du Département de la santé des forêts révèle que, depuis 1989, les 28 signalements de suie, tous sur érable sycomore, sont clairement répartis en deux périodes : 11 de 1991 à 1993 et 17 de 2001 à 2006 dont 5 cas en 2005 et 8 cas en 2006.

La première période est précédée d'une année 1989 à l'été chaud (juin, juillet, août) et de mois de juillet et d'août 1990 chauds. Quant à la seconde, elle intervient après une succession d'années où les étés ont été chauds, voire caniculaires. Si les trois premières années du XXI^{ème} siècle ne sont guère au-dessus des normales trentenaires, elles présentent néanmoins toutes les trois une température maximale moyenne de plus de 23 °C au cours du mois de juin (soit près de 2 degrés au-dessus des normales). Ensuite, l'année 2003 avec son été caniculaire peut être considérée comme le fait principal déclenchant la maladie. En outre, cette action a pu être aggravée par des températures élevées lors des étés des années suivantes, en particulier le mois de juillet 2006 caniculaire.

Des conditions de stress qui rendent les érables plus sensibles

Les arbres les plus sensibles à la maladie semblent être ceux connaissant déjà des conditions de stress hydriques telles que :

- situation sur fort versant exposé ;
- arbre en position dominée ;
- arbre mis en lumière brutalement (à la suite des tempêtes de fin 1999 par exemple) ;
- tassement du sol auprès des érables sycomores.

La fréquence des cas signalés en zone urbaine et dans des parcs boisés est majoritaire : ainsi 600 arbres ont été abattus et incinérés à Paris en 2005, essentiellement dans les bois de Vincennes et Boulogne. Aucun cas n'a été recensé sur des érables situés dans les peuplements forestiers feuillus mélangés du nord et de l'est de la France.

Moyens de lutte

La maîtrise de la maladie par coupe et brûlage des arbres se heurte à l'apparition de l'infection à un stade avancé. La couche de spores est alors bien développée sous la fine écorce externe. Il s'ensuit que lors de l'abattage des arbres, des milliards de spores peuvent être libérés.

Dans le passé, les attaques de la maladie se sont arrêtées rapidement sans l'intervention de l'homme. Il ne paraît donc pas judicieux d'investir lourdement dans des mesures curatives.

De façon préventive, il est proposé, lors d'aménagement de parc ou lors de boisement forestier, de ne pas oublier certaines données autécologiques de l'érable sycomore : sa préférence pour un demi-ombrage, sa répartition disséminée dans l'espace et une demande d'un sol plutôt riche, bien aéré et assez frais. La prise en compte de ces trois caractéristiques devraient permettre d'atténuer les effets de la maladie dans le contexte paysager des parcs et forêts périurbaines et d'éviter les échecs lors de boisement forestier.

Garsault J.F. (1991). La maladie de la suie. *La santé des forêts (France) en 1990*. Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (DERF), Paris, p. 32

Fiche Ephytia : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/20413/Forets-Maladie-de-la-suie-de-l-erable>

Révisé en juin 2020

